

## Programme de formation

### *« Formation des étudiant.es relais aux violences sexistes et sexuelles dans l'ESR »*

VSS-Formation propose cette formation spécifique pour les étudiant.es relais, après avoir identifié une méconnaissance des procédures et des politiques publiques en lien avec le traitement des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR. L'idée de former ces étudiant.es est de favoriser le recours aux dispositifs de signalement.

**Public cible** : Étudiant.es volontaires, ou élus, ou exerçant des responsabilités au sein de l'établissement ou associatives

**Durée de la formation** : 7 heures

**Nombre de stagiaires** : entre 22 et 25 personnes

#### **OBJECTIFS**

- o Identifier les VSS
- o S'approprier les textes juridiques applicables dans l'ESR
- o Développer une culture de témoin actif
- o Savoir se positionner en tant que responsable associatif, ou étudiant.e relai
- o Prévenir les VSS lors d'événements festifs
- o Connaître les recours

#### **COMPÉTENCES**

- o Partager une culture commune des VSS
- o Connaître le cadre légal et ses responsabilités
- o Créer un plan de prévention des VSS lors d'événements festifs
- o Se positionner et savoir réagir
- o Savoir orienter les victimes ou témoins d'actes de violence

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques (psychologiques, sociologiques et juridiques)
- Apports pratiques, à partir des échanges entre les participant.es, brainstorming, jeux de rôles
- Vidéos
- Dossier documentaire : textes juridiques, biblio-sitographie (guides disponibles, vidéos, sites utiles)
- Évaluation de la formation

